



Photo pour première année de maternelle

Fille

Garçon

Nom et prénom de l'enfant	Date de naissance	Ecole- classe	Instituteur

REGIME

ALIMENTAIRE sans porc

Quotient familial

PERE Nom - Prénom - Adresse - Téléphone	MERE Nom - Prénom - Adresse - Téléphone

N° Allocataire CAF:

Mail:

EMPLOYEUR DU PERE Nom - Prénom - Adresse - Téléphone	EMPLOYEUR DE LA MERE Nom - Prénom - Adresse - Téléphone

Nom des personnes autorisées à venir chercher l'enfant

Nom et prénom	Lien de parenté	Téléphone

J'autorise mon (mes) enfant à rentrer seul à la fin des activités périscolaires / CLSH:

oui	non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Droit à l'image : Dans le cadre des activités organisées par le Centre Socio Culturel, l'équipe pédagogique prend des photos des enfants ou réalise occasionnellement des vidéos où les enfants apparaissent
 CSC à photographier ou filmer mon (mes) enfants durant les activités

oui	non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

J'ai pris connaissance du règlement intérieur (périscolaire, mercredis récréatifs, CLSH)

oui
<input type="checkbox"/>

En cas d'accident et dans l'impossibilité de me joindre, j'autorise les responsables à prendre toutes les mesures nécessaires pour la sécurité de mon enfant et à le transporter, en cas d'urgence, chez le médecin ou à l'hôpital le plus proche

Nom et adresse du médecin traitant:

Fait à Serémange-Erzange, le

Signature

Rentrée Scolaire 2024 / 2025

Inscription Périscolaire et Mercredis Récréatifs

Nom - Prénom	Ecole et Classe

Inscrivez vous votre enfant à partir du **lundi 2 septembre 2024**, jour de la rentrée scolaire

oui non si non, précisez à partir de quelle date:

Si vous désirez inscrire votre enfant au périscolaire **de façon régulière** toute l'année scolaire, cochez les cases suivantes:

Sous réserve de modifications des horaires des écoles	Accueil matin 07h15 à 08h15	Accueil Restauration 11h45 à 13h45	Accueil Périscolaire 16h15 à 17h15	Accueil Périscolaire 16h15 à 18h00	Accueil Périscolaire 16h15 à 18h30
LUNDI					
MARDI					
JEUDI					
VENDREDI					

Ou suivant votre planning

Soit par mail: inscriptions@csc-seremange-erzange.fr / Soit à déposer au secrétariat

Reprise des mercredis récréatifs: le 04 septembre 2024

Accueil possible le matin à partir de 07h15 et le soir jusqu'à 17h30

Inscription occasionnelle suivant votre planning Tous les mercredis de l'année scolaire

Journée complète
Matin sans repas
Matin avec repas
Après-midi sans repas
Après-midi avec repas